

## **Le Pont Mistral sera-t-il bientôt sécurisé pour les cyclistes ?**

**Les associations de cyclistes appellent une 7ème fois à un rassemblement ce samedi 3 juin 2023**, suite à l'accident mortel à l'entrée du Pont Mistral le 26 novembre 2022. Elles invitent les cyclistes à participer à la vélorution qui suivra.

Les associations cyclistes interpellent les responsables politiques depuis plusieurs décennies pour sécuriser les déplacements à vélo, en ville et aux alentours.

Les associations rappellent en particulier que le pont Mistral et ses extrémités sont identifiés comme point noir de l'agglomération de Valence depuis 1989. Bien qu'il y passe plus de 1000 cyclistes par jour la situation ne s'est pas beaucoup améliorée depuis. La création de deux bandes cyclables en 1996 et la limitation à 50 km/h en 2012 ne suffisent pas à sécuriser ce pont, soumis au Mistral latéral et sur lequel passent 29000 véhicules par jour.

Un projet d'aménagement de deux pistes cyclables séparées physiquement des voies de circulation automobiles est à l'étude depuis maintenant plus de 2 ans, sans retour vers les associations. Suite à la mobilisation le département de la Drôme a annoncé en mars qu'une réunion de concertation pourrait être envisagée courant avril, pour des travaux qui commenceraient en été. Mais aujourd'hui la date de cette réunion n'a toujours pas été fixée !

La nécessaire sécurisation du Pont Mistral et de ses accès pour les vélos et les piétons implique un gros investissement du fait de sa complexité. Et elle doit se faire dans la concertation avec les représentants des usagers et si les travaux doivent commencer cet automne il est plus que temps que la concertation soit engagée et que les plans soient communiqués aux associations. Les cyclistes ne pourront se satisfaire d'une solution au rabais qui ne sécurisera pas les voies d'accès au pont. Si le passage des cyclistes sur le pont ne permet pas d'atteindre cet objectif il faudra trouver une autre solution. Après l'annonce du gouvernement d'un plan vélo doté de 4 milliards d'euros sur 5 ans il est peut-être temps d'envisager la construction d'une passerelle vélo sur le Rhône ?

En tout état de cause les associations restent mobilisées pour qu'une véritable concertation ait lieu et que les travaux de sécurisation du pont soient à la hauteur des enjeux pour les déplacements non motorisés sécurisés que tout le monde appelle de ses vœux !

**Les associations donnent rendez-vous à l'ensemble des cyclistes ce samedi 3 juin à 16h à l'entrée du Pont Mistral, côté Ardèche.**



Premières bandes cyclables pirates réalisées par REVV en 1992 sur le Pont Mistral